

que la perte soit totale (et nous avons la certitude qu'elle ne le sera pas), l'opération serait encore avantageuse.

Le <i>St. Francis</i> avait coûté.....	\$19,524.00
Ce qui représentait un intérêt annuel de.....	\$ 1,171.44
Laissant un bénéfice de.....	\$ 3,474.93

sur la moyenne des deux dernières années.

Cette année, nous avons à soutenir la concurrence du chemin de fer de *Montreal and Champlain Junction*, qui a été ouvert à la circulation et au trafic durant l'année, mais cette ligne ne sera desservie que par le *Bohemian* seul et, sans changer le tarif et tout en donnant aux voyageurs des facilités égales à celles des dernières années, on estime que les profits seront de au moins \$6,000.

La compagnie est encore en concurrence avec le chemin de fer du Nord, entre Québec et Montréal, et avec la compagnie des Steamers du Saint-Laurent, sur le côté américain de la ligne de l'Ouest.

Les comptes et les livres de la Compagnie ont été examinés et un certificat à cet effet sera déposé sur la table lors de l'assemblée annuelle.

Vous aurez à nommer un auditeur pour l'année courante.

Les Directeurs de l'année dernière, à l'exception de Mr Alex. Buntin qui a résigné, sont tous qualifiés pour réélection.

Le tout humblement soumis.

L. A. SENECAI,

Président.

Montréal, 19 février 1884.